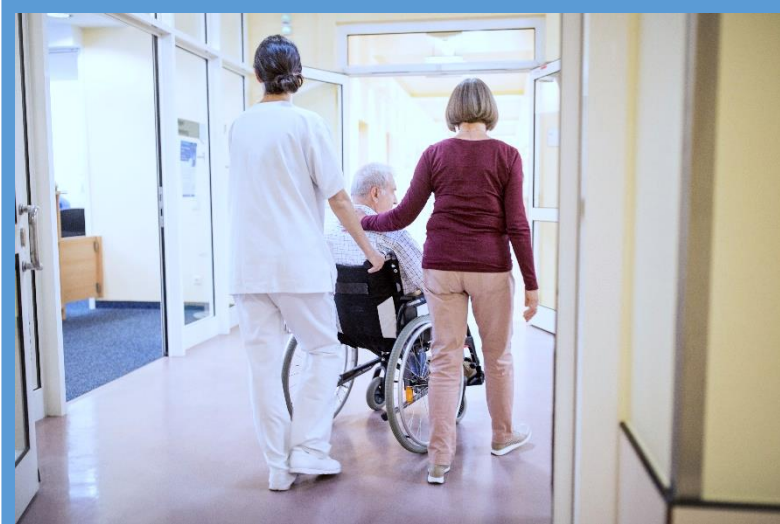


Prix 2022 : Appel à candidatures Vers un hôpital « Alzheimer friendly »

Date limite de candidature : 31 juillet 2022, à minuit



L'arrivée à l'hôpital des personnes vivant avec des troubles cognitifs liés au vieillissement, qu'elle soit programmée ou en urgence, peut entraîner une aggravation de la perte d'autonomie et majorer les troubles cognitifs lorsque les conditions d'accueil et de prises en soins s'avèrent inadaptées.

Le vieillissement de la population et les conséquences de la crise sanitaire font de cette problématique un sujet crucial. C'est pourquoi, la Fédération Hospitalière de France et la Fondation Médéric Alzheimer souhaitent continuer à valoriser les initiatives permettant d'améliorer l'accueil et la prise en soins en milieu hospitalier des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Ouvert à tous acteurs des établissements de santé accueillant des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer:

- Services d'urgences et hospitalisation (cardiologie, neurologie, orthopédie...)
- Hôpitaux de jour dans les établissements de court séjour (MCO, Médecine, Chirurgie, Obstétrique)
- Services administratifs
- SSR
- Etablissement de santé mentale
- Services de consultations externes spécialisées ou non spécialisées en gériatrie

CANDIDATURES

1. Se rendre sur www.fhf.fr ou sur www.fondation-mederic-alzheimer.org pour télécharger le dossier
2. Envoyer son dossier complété par voie électronique avant le 31 juillet 2022 à l'adresse prixFMA-FHF@med-alz.org ou par version papier au siège de la Fondation (5 rue des Reculettes – 75013 Paris)

